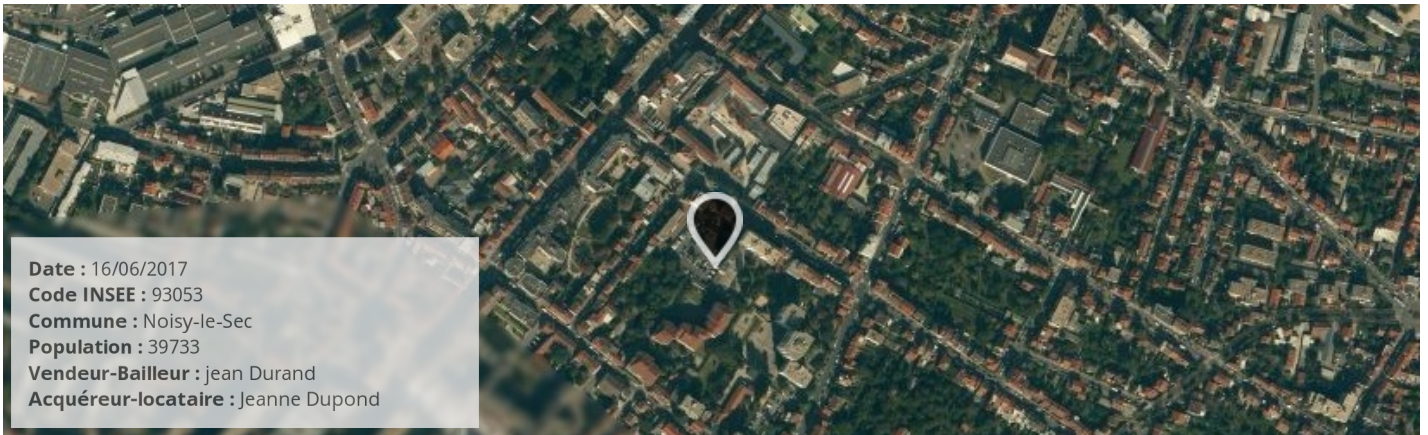


ETAT DES RISQUES NATURELS MINIERES ET TECHNOLOGIQUES

24 RUE CARNOT 93130 NOISY LE SEC



SYNTHÈSE DE L'EXPOSITION DE LA COMMUNE AUX RISQUES

Radon : NIVEAU 1

19 BASIAS, 0 BASOL, 0 ICPE

SEISME : NIVEAU 1

RISQUES NATURELS ⁽¹⁾

Inondation
Par ruissellement et coulée de boue
Par remontées de nappes naturelles
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements (cavités souterrain)
Tassements différentiels
Séisme
Phénomène lié à l'atmosphère
Tempête et grains (vent)

RISQUES MINIERES ⁽¹⁾

Aucun

RISQUES TECHNOLOGIQUES ⁽¹⁾

Transport de marchandises dangereuses

(1) Ces risques concernent la COMMUNE, reportez-vous aux conclusion pour connaître les risques concernant le bien.
(2) BASOL = Base de données de pollution des SOLS, (3) BASIAS = Base de données des Sites Industriels et Activités de Services
(4) ICPE = Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Risques	Etat	Libellé	Date
Mouvement de terrain (Mouvement de terrain)	Approuvé	R111.3 sur la commune Noisy-le-Sec	21/03/1986
Mouvement de terrain (Affaissements et effondrements (cavités souterrain)	Approuvé	Arrêté modifiant l'arrêté du 21 mars 1986 sur la commune de Noisy-le-Sec	18/04/1995
Mouvement de terrain (Tassements différentiels)	Préscrit	PPR prescrit	23/07/2001

CONCLUSIONS

Le bien est concerné par les PPR suivants:

- Mouvement de terrain et la cartographie indique que le bien se trouve dans une zone de mouvement de terrain

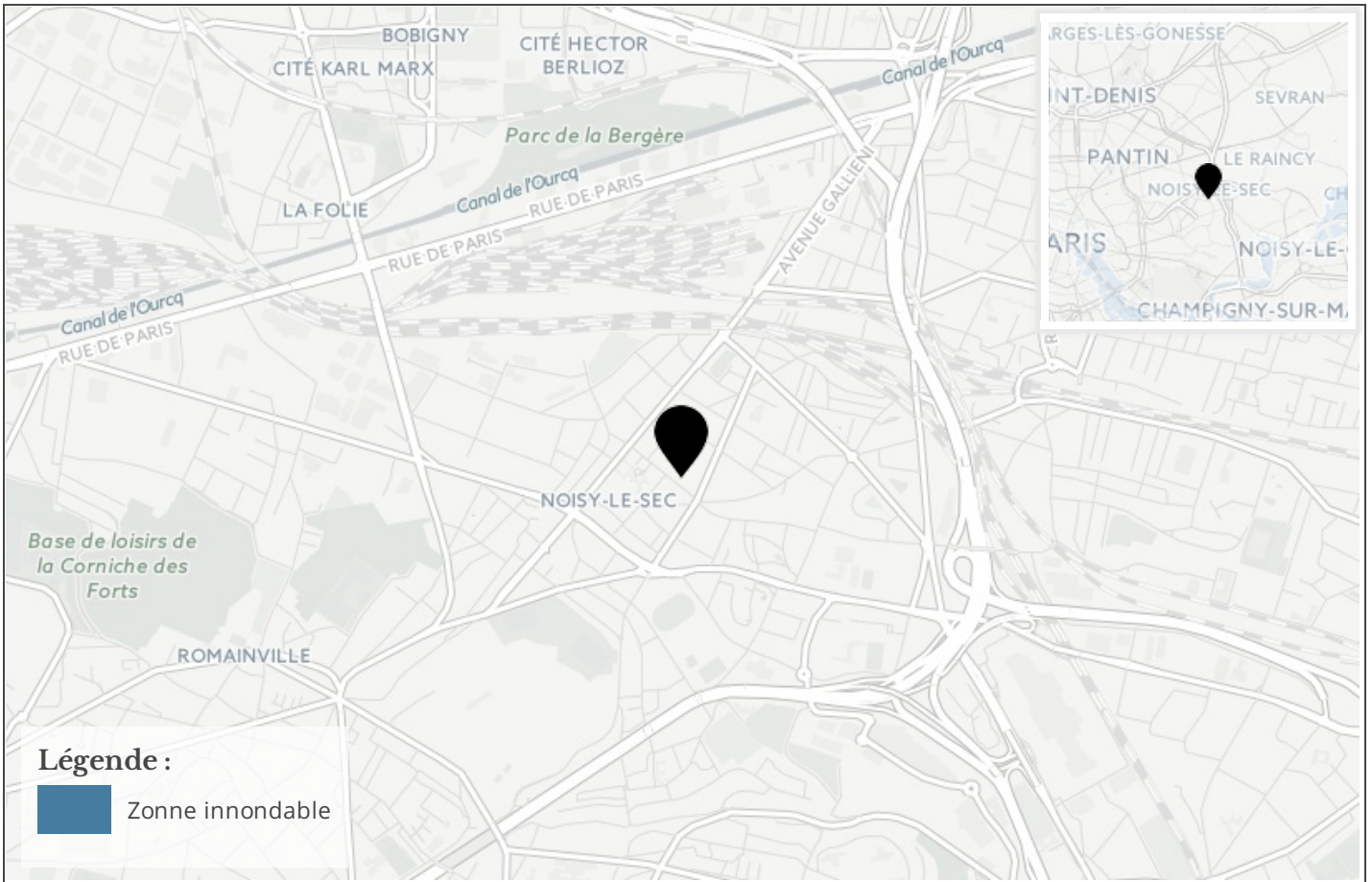
Atlas de Zone Inondable

Aléa	Nom de l'AZI	Date
n/a		

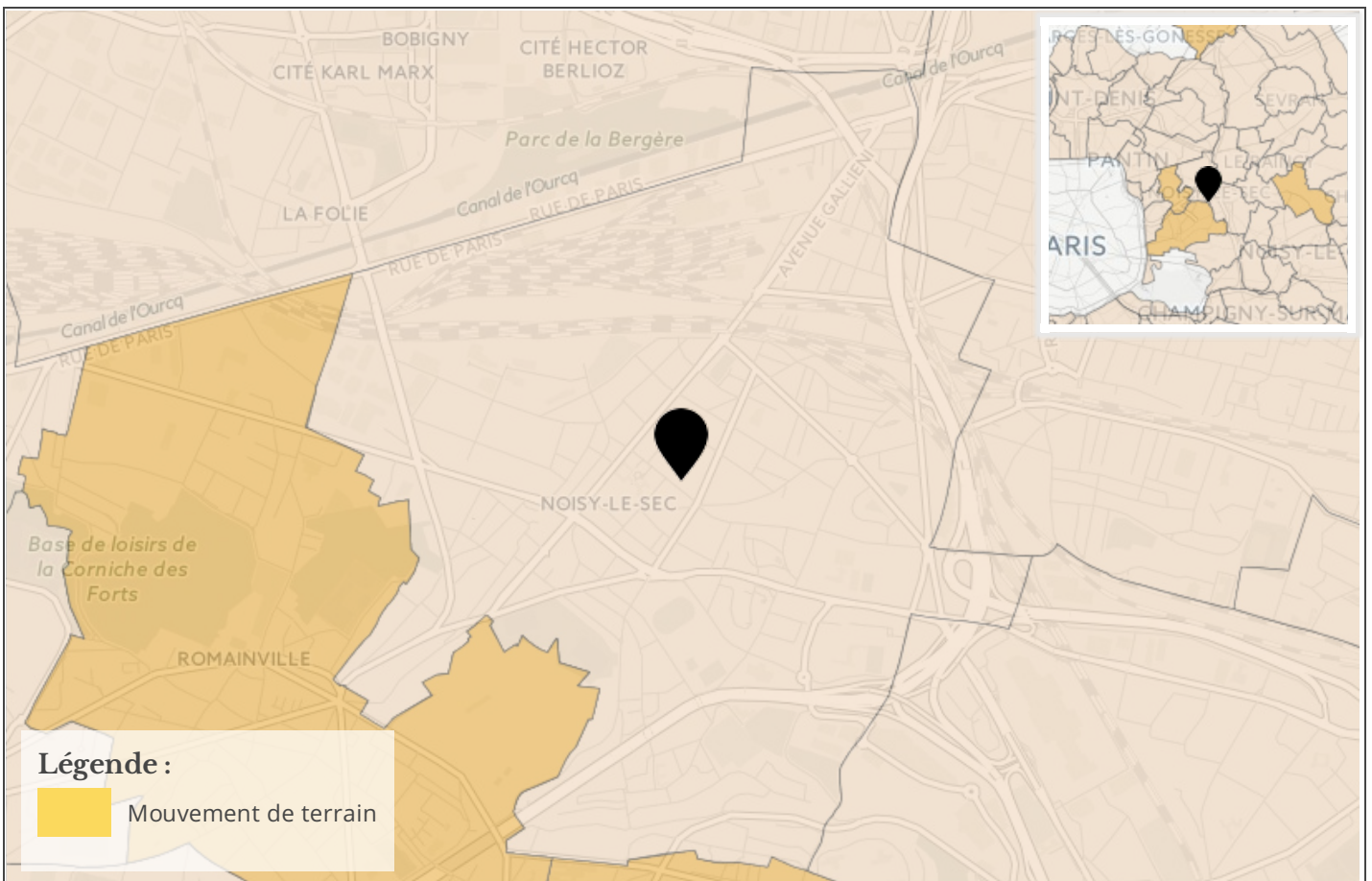
Arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Type de catastrophe	Début	Fin	Arrêté	JO du
Inondations et coulées de boue	11/04/1983	23/04/1983	16/05/1983	18/05/1983
Inondations et coulées de boue	24/06/1983	26/06/1983	03/08/1983	05/08/1983
Inondations et coulées de boue	26/06/1990	27/06/1990	07/12/1990	19/12/1990
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	01/06/1989	30/09/1990	10/06/1991	19/07/1991
Inondations et coulées de boue	23/08/1995	23/08/1995	24/10/1995	31/10/1995
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/10/1991	31/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
Inondations et coulées de boue	07/07/2001	07/07/2001	27/12/2001	18/01/2002
Inondations et coulées de boue	08/08/2002	08/08/2002	02/04/2003	18/04/2003
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2003	30/09/2003	11/01/2005	01/02/2005
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2005	31/03/2005	11/06/2008	14/06/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/07/2005	30/09/2005	11/06/2008	14/06/2008
Mouvements de terrain différentiels CSRS	01/01/2006	31/03/2006	11/06/2008	14/06/2008

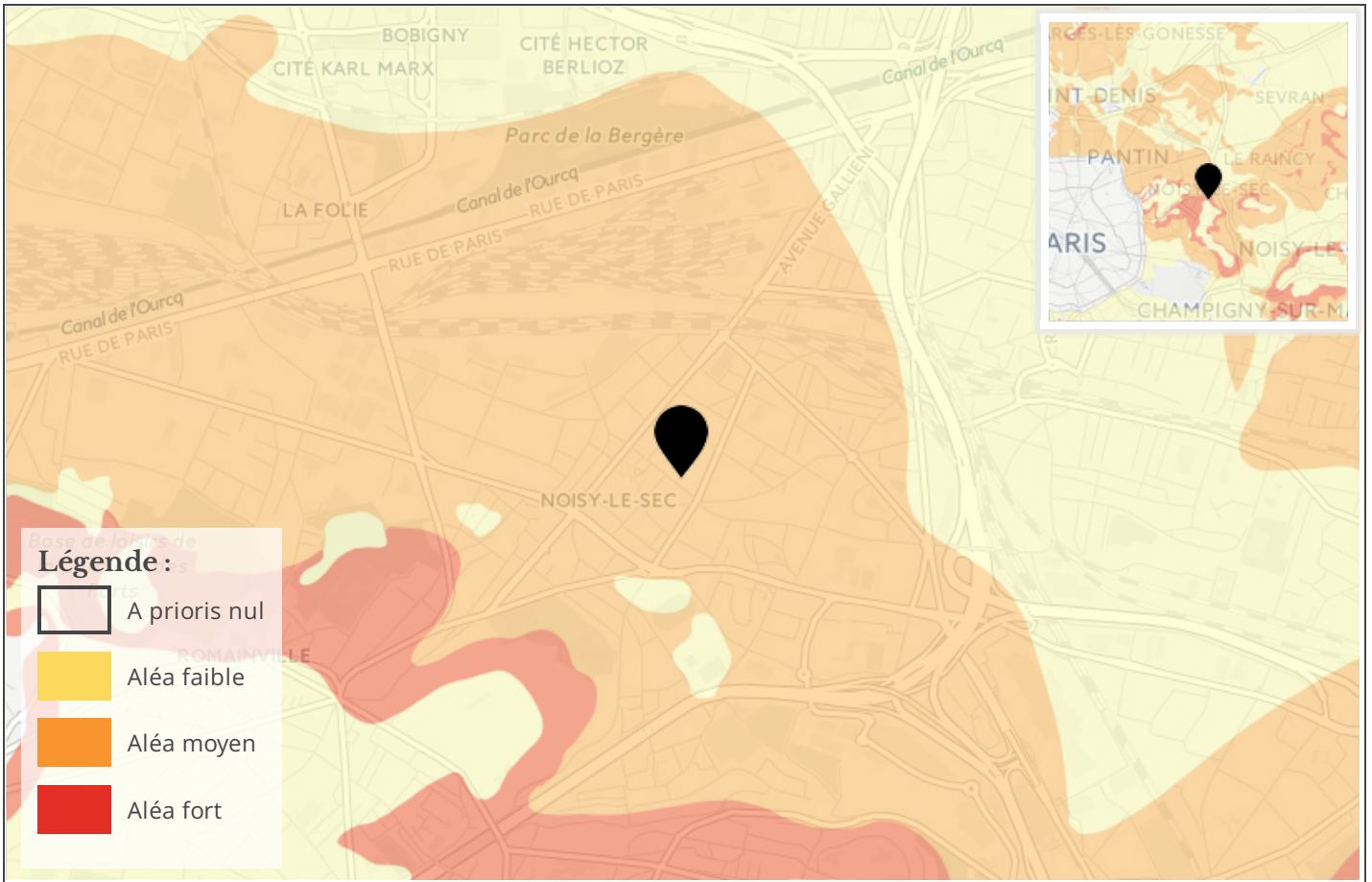
Cartographie des inondations



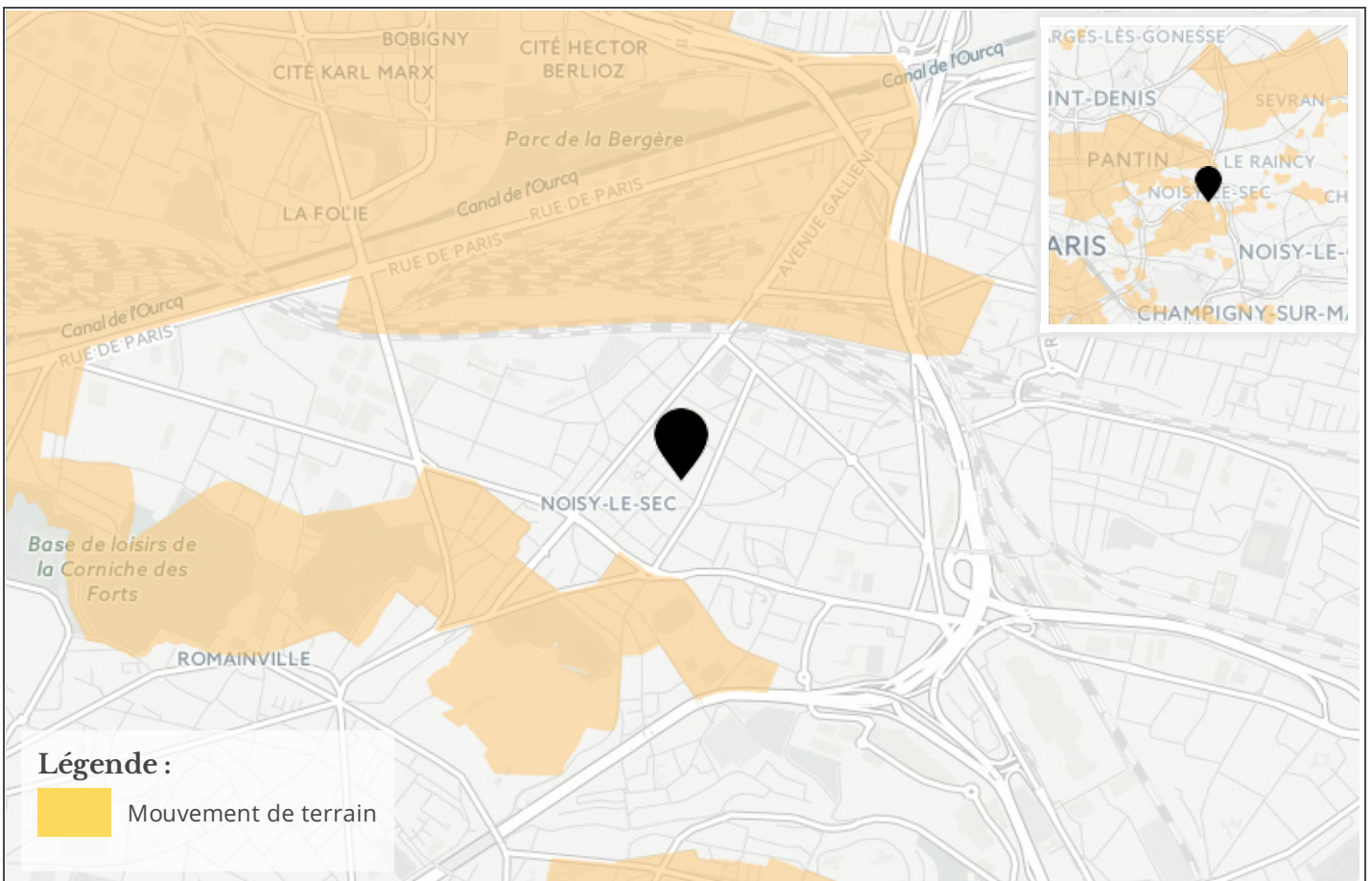
Cartographie des mouvements de terrains



Cartographie des argiles



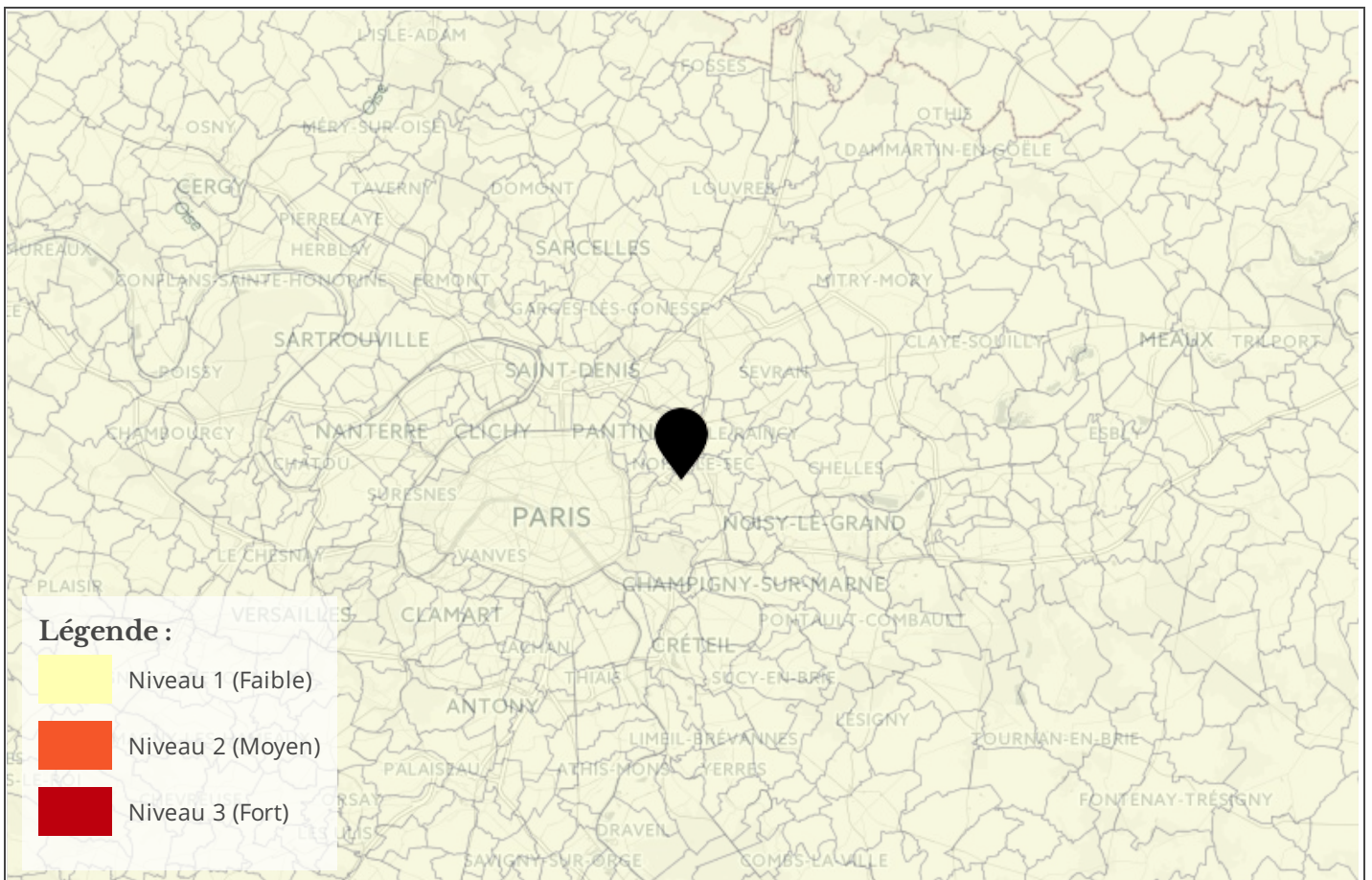
Cartographie des carrières / gypse



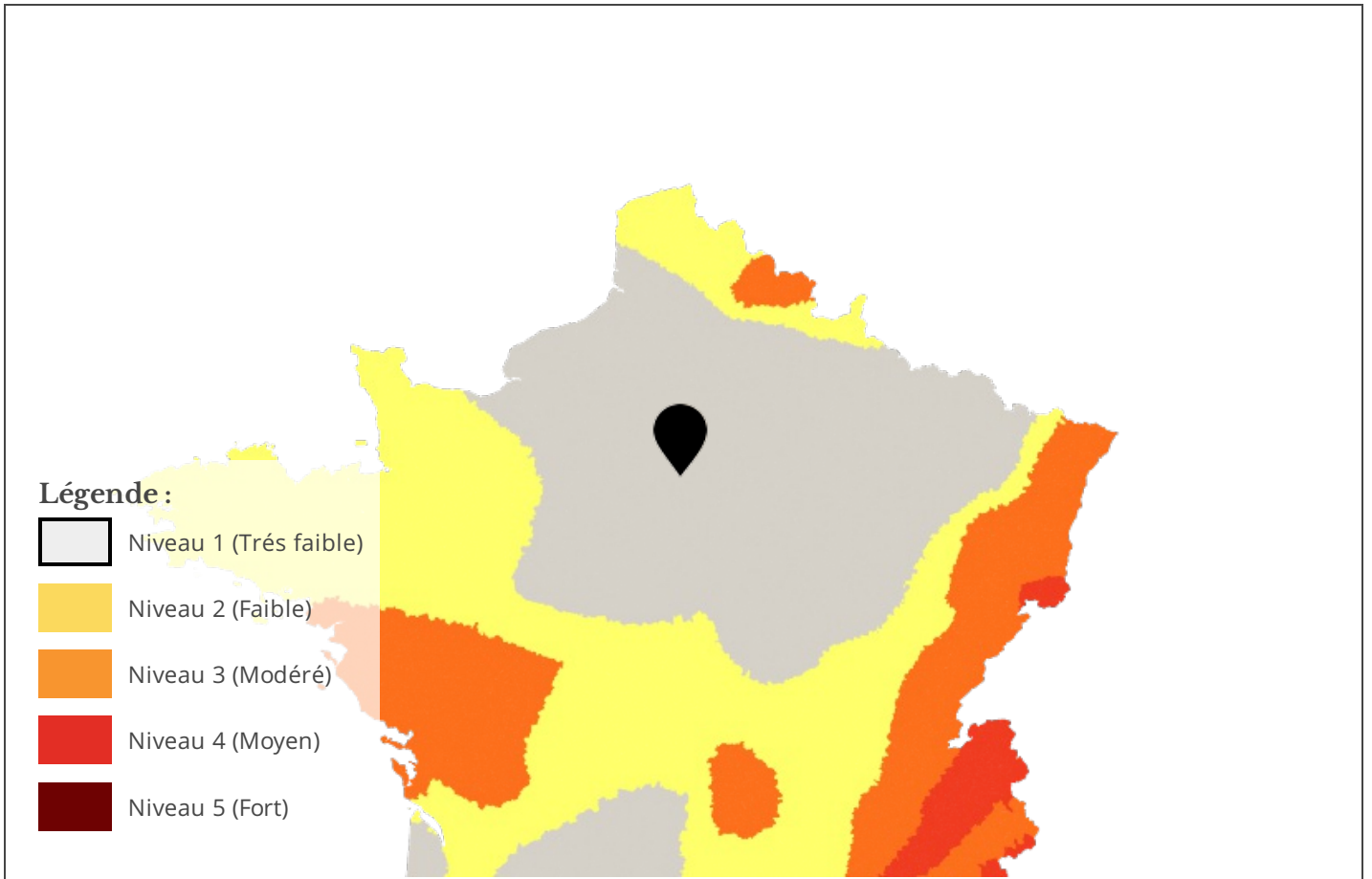
Referentiel cadastral parcelle



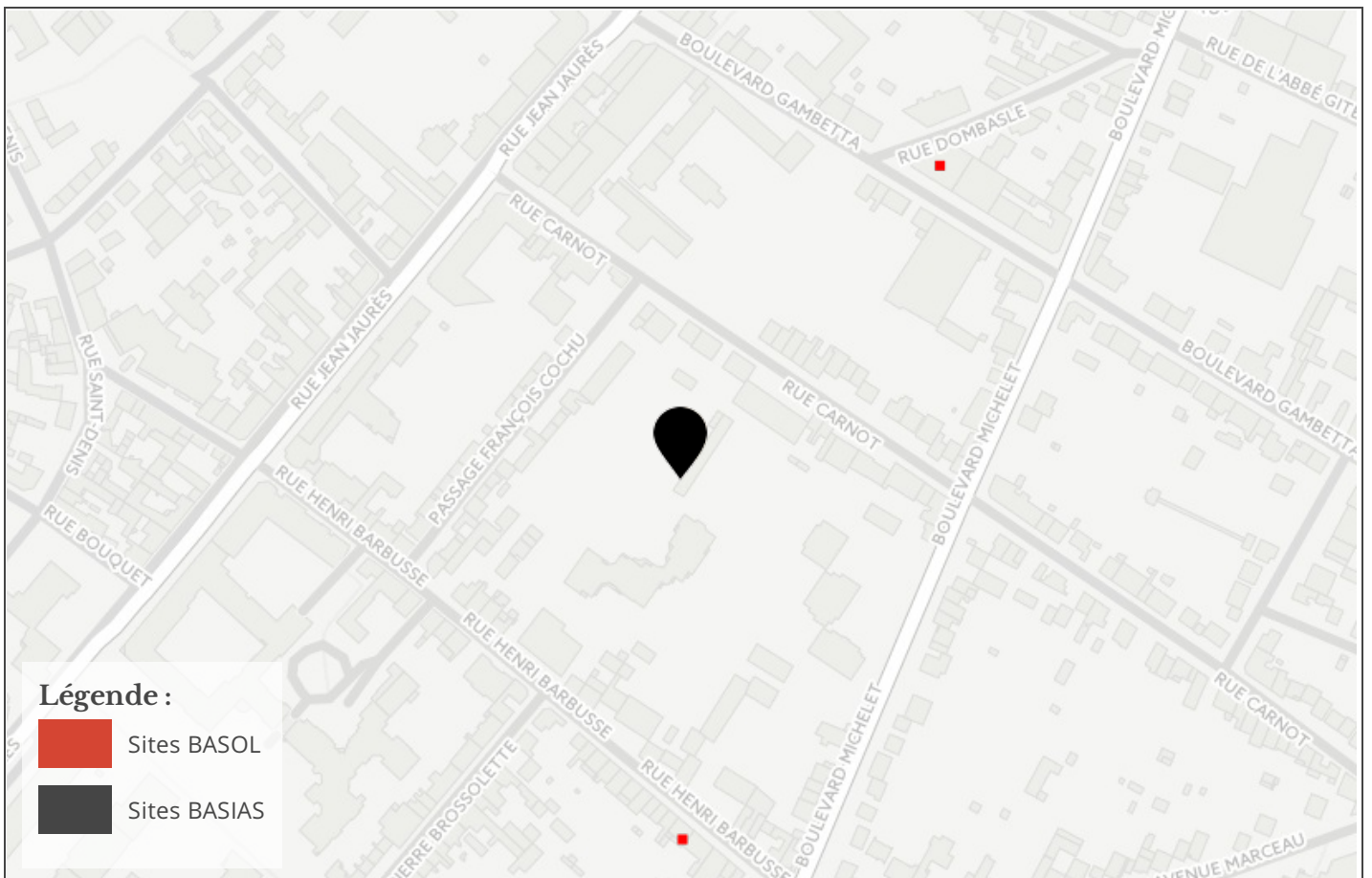
Information RADON



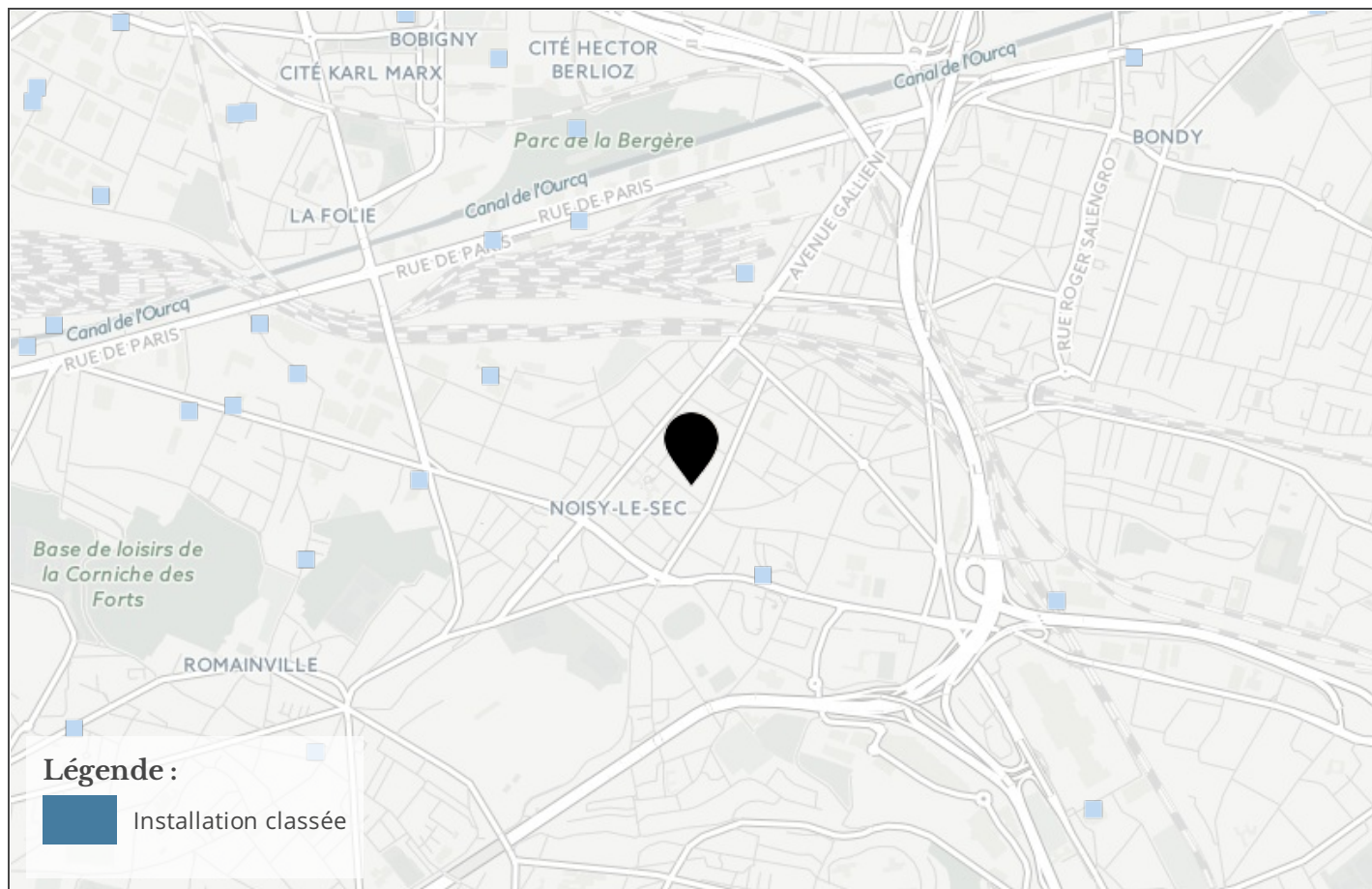
Cartographie des zones sismiques



Cartographie de pollution des sols



Cartographie des installation classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)



Etat des risques naturels, miniers et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du Code de l'environnement

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

N° 07-3655

du 03/10/2007

Mis à jour le

informations relatives au bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse

code postal ou Insee

commune

24 Rue Carnot

93130

NOISY LE SEC

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **prescrit** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **appliqué par anticipation** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR naturels **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques naturels pris en compte sont liés à :

inondation <input type="checkbox"/>	crue torrentielle <input type="checkbox"/>	mouvements de terrain <input checked="" type="checkbox"/>	avalanches <input type="checkbox"/>
sécheresse <input type="checkbox"/>	cyclone <input type="checkbox"/>	remontée de nappe <input type="checkbox"/>	feux de forêt <input type="checkbox"/>
séisme <input type="checkbox"/>	volcan <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>	

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR naturels Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR naturels ont été réalisés Oui Non

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPR m]

en application de l'article L 174-5 du nouveau code minier.

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **prescrit** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **appliqué par anticipation** Oui Non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR miniers **approuvé** Oui Non

> si oui, les risques miniers pris en compte sont liés à :

mouvements de terrain **autres**

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR miniers Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR miniers ont été réalisés Oui Non

5. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'étude d'un PPR technologiques prescrit et non encore approuvé Oui Non
 si oui, les risques technologiques pris en compte dans l'arrêté de prescription sont liés à :

effet toxique **effet thermique** **effet de surpression**

> L'immeuble est situé dans le périmètre d'exposition aux risques d'un PPR technologiques approuvé Oui Non

extraits des documents de référence joints au présent état et permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPR technologiques Oui Non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du ou des PPR technologiques ont été réalisés Oui Non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du Code de l'environnement

> L'immeuble est situé dans une commune de sismicité **zone 5** **zone 4** **zone 3** **zone 2** **zone 1**
 forte moyenne modérée faible très faible

7. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle, minière ou technologique

en application de l'article L 125-5 (IV) du Code de l'environnement

> L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente Oui Non

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

8. Vendeur - Bailleur	jean	Durand
9. Acquéreur - Locataire	Jeanne	Dupond
10. Lieu / Date	NOISY LE SEC	16/06/2017

Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Article 125-5 (V) du Code de l'environnement: En cas de non respect des obligations d'information du vendeur ou du bailleur, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix de vente ou de la location.

Liste des sites BASIAS (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
IDF9302983	cooperative laitiere centrale , 46 rue carnot noisy-le-sec (93053)	119 mètres
IDF9303793	cardoso (sté - central autos gambetta , 21 boulevard gambetta, ex 17 noisy-le-sec (93053)	182 mètres
IDF9303796	garage clefer - citroen , 66 rue henri barbusse noisy-le-sec (93053)	186 mètres
IDF9304545	garage barbusse, garage automobile, 13 rue henri barbusse noisy-le-sec (93053)	188 mètres
IDF9304543	lubrifiants français, distribution de carburant et lubrifiant, 4 rue dombasle noisy-le-sec (93053)	192 mètres
IDF9302998	fulhas (m.), , 40 rue denfert-rochereau, actuelle rue henri barbusse noisy-le-sec (93053)	217 mètres
IDF9302999	cie parisienne de cellilisine , 1 avenue marceau noisy-le-sec (93053)	240 mètres
IDF9302984	total station service , garage solot , 105 rue jean jaures noisy-le-sec (93053)	241 mètres
IDF9303794	bigrat (m. franck) , 4 avenue marceau noisy-le-sec (93053)	277 mètres
IDF9302997	noisy automobiles , shell station service , 17 rue jean jaures noisy-le-sec (93053)	292 mètres
IDF9303795	durand (sa) , 29 rue pierre semard noisy-le-sec (93053)	304 mètres
IDF9303001	peugeot gma , fiat garage michelet , renault , 7 boulevard michelet noisy-le-sec (93053)	323 mètres
IDF9303000	galodana , 34 rue surcouf noisy-le-sec (93053)	340 mètres
IDF9304546	garage de l'avenue, garage automobile, 9 bis avenue bobigny noisy-le-sec (93053)	404 mètres
IDF9303798	garage carreira , 3 rue parmentier noisy-le-sec (93053)	456 mètres
IDF9303002	bp station service , mobil oil française , 107 rue brement de noisy-le-sec (93053)	458 mètres
IDF9305159	hubert frères, appret de metaux precieux, 32 rue dombasle noisy-le-sec (93053)	470 mètres
IDF9302994	sté française des petroles bp , 2 rue brement noisy-le-sec (93053)	474 mètres
IDF9303814	garage du stade (sarl) , 93 rue brement de noisy-le-sec (93053)	476 mètres

Liste des sites BASOL (potentiellement) pollués (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Liste des sites ICPE (à moins de 500 mètres)

Code	Raison social, Activité, Adresse	Dist.
Aucun résultat		

Télécharger l'IAL

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-paysage-risques-naturels-et-technologiques-bruit-nuisances-publicite/Les-risques-naturels-et-technologiques-en-Seine-Saint-Denis/Etat-des-risques-naturels-miniers-et-technologiques>

Déclaration de sinistres indemnisés
L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

Commune

NOISY LE SEC

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 16/05/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 03/08/1983	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 07/12/1990	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	Arrêté en date du 10/06/1991	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 24/10/1995	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 12/03/1998	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	Arrêté en date du 29/12/1999	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 27/12/2001	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Inondations et coulées de boue	Arrêté en date du 02/04/2003	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/01/2005	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/06/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/06/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Mouvements de terrain différentiels CSRS	Arrêté en date du 11/06/2008	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Etabli le :

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net